

Formation IPAF auprès **UP SA, Genève**

Le programme du cours (<http://www.ipaf.org/fr/formation/cours/>) a été développé par des experts émérites. Cette formation est approuvée et certifiée par le TÜV allemand selon ISO 18878:2004. Ladite norme décrit la formation **d'opérateur** (conducteur) de

PEMP - Plates-formes Élévatrices Mobiles de Personnes.

Plus de 50'000 personnes y sont formées chaque année par le biais d'un réseau international de 250 centres de formation certifiés IPAF

UP SA propose des cours pour **opérateur** ainsi que pour **démonstrateur**

Catégories de nacelles (plates-formes élévatrices)

Statique verticale (1a) : La plate-forme de travail se lève suivant un axe vertical. La translation n'est admise qu'avec la plate-forme de travail en position de transport.

Statique multi-directionnelle (1b) : La plate-forme de travail se lève dans toutes les directions. La translation n'est admise qu'avec la plate-forme de travail en position de transport

Mobile vertical (3a) : La plate-forme de travail se lève suivant un axe vertical. La translation en position basse et haute ne peut être commandée que par le poste de commande situé sur la plate-forme

Mobile multi-directionnelle (3b) : La plate-forme de travail se lève dans toutes les directions. La translation en position basse et haute ne peut être commandée que par le poste de commande situé sur la plate-forme de travail.

Déroulement:

La formation se compose d'une large plage de théorie, qui développe par exemple la problématique de la législation en matière de santé de sécurité qui réglemente le travail en hauteur. Ce module se termine par un examen final de théorie.

Pendant la deuxième partie de la formation, les participants acquièrent les connaissances pratiques nécessaires et terminent par un examen.

- Cible principale :** Utilisateurs de plates-formes consciencieux et respectueux de la sécurité
- Conditions d'admission :** Personnes dès 18 ans révolus, bonne faculté de compréhension du français, être en bonne santé, ne pas souffrir de vertige, ne pas avoir de problème / addiction aux drogues ni à l'alcool.
- Contenu :** Apprentissage des machines, les dangers potentiels, les devoirs et les responsabilités personnels, l'utilisation, la mise en marche et l'arrêt des machines, la protection et la sécurité du lieu d'intervention, la planification du déroulement de l'intervention. Pour les démonstrateurs, un cours complémentaire est à effectuer afin de savoir donner des instructions détaillées à un opérateur, examen théorique, pratique en fin de cours
- Durée :** **Opérateur**, au minimum 1 jour (env. de 08.00h – 17.00 h)
Démonstrateur au minimum 2 jours (selon le nombre de participants)
- Étendue du cours :** Formation en petits groupes (max. 6 personnes pour une catégorie par jour ; max. 4 personnes pour deux catégories par jour).
Méthodes ultramodernes, plus de 25 ans d'expérience d'utilisation de plates-formes.
Repas et boissons durant la journée de cours (si le cours a lieu dans les locaux de l'entreprise UP SA, Genève)
Les stagiaires qui terminent avec succès un cours **IPAF** reçoivent une carte **PAL** (Licence Matériel d'accès en hauteur), un guide sur la sécurité, un carnet de bord et un certificat
- Lieu du cours :** Plan-les-Ouates (GE) ; Villars-Ste-Croix (VD) ; Vuadens (FR) ; Uvrier (VS) et dans votre entreprise, (*selon entente si les conditions de vos locaux sont favorables*)
- Frais de la formation :** Sur demande selon le genre de cours, la catégorie et le nombre d'inscriptions

UP SA - Genève
CH-1228 Plan-les-Ouates
Chemin du Pré-Fleuri 25a
Tél. +41 (0)22 706 19 19
Fax +41 (0)22 706 19 10
info@upsa.ch
www.upsa.ch

Florent Héritier
Conseiller technique
fh@upsa.ch
Tél. +41 (0)76 390 11 94

Location et vente d'élévateurs à nacelle



CONDITIONS GENERALES

Inscription : Les inscriptions pour les cours doivent parvenir par écrit, par fax (0844 807 808) ou par e-mail ipaf@upsa.ch

Convocation : Dès que le nombre nécessaire de participants est atteint, la convocation définitive ainsi que la facture, vous seront envoyées.

Remboursements : En cas d'annulation dans un délai supérieur à 14 jours avant le début du cours et sans participant remplaçant, nous remboursons 50% du montant facturé. En cas d'annulation à une date inférieure à deux semaines ou d'absence au cours, nous refusons tout remboursement*.

Equipeement personnel de sécurité : Pendant le stage pratique, il est **obligatoire de se munir de chaussures de sécurité**. Nous vous prions d'apporter vos propres souliers de sécurité (*nous ne disposons pas de chaussures de prêt*). Si nécessaire, nous mettons à votre disposition l'équipement de sécurité suivant : les casques, harnais et les vestes fluorescentes

Important: **La partie pratique du stage ne peut avoir lieu sans ledit équipement de sécurité**

Bases de formation : Les bases de nos formations s'appuient sur les prescriptions des associations suivantes : **SUVA**, VUV (UVG), STEV (STEG), EKAS RL6508 + 6512, ArGV (ArG), SVG, PrHg, EN280

Renseignements : Nous nous tenons volontiers à votre disposition pour de plus amples renseignements

Florent Héritier
UP SA, Genève
Chemin du Pre-Fleuri 25a
CH-1228 Plan-Les-Ouates

Tél. 022 706 19 19
Fax 022 706 19 10

fh@upsa.ch
www.upsa.ch

* Il est toutefois possible d'envoyer sans frais supplémentaire un remplaçant au participant.

UP SA – Lausanne
CH-1029 Villars-Ste-Croix
Mont-de-Faux 4
Tel. +41 (0)21 701 27 27
Fax +41 (0)21 701 27 28

UP SA – Bulle
CH-1628 Vuadens
Z.A. Le Maupas
Tel. +41 (0)26 919 37 37
Fax +41 (0)26 919 37 38

UP SA – Sion
CH-1958 Uvrier
Rue de la Chapelle 20
Tel. +41 (0)27 203 83 83
Fax +41 (0)27 203 83 84

UP SA – Yverdon
CH-1400 Yverdon
Chemin du Pré Neuf 4
Tel. +41 (0)24 426 22 22
Fax +41 (0)24 426 22 23